

Communiqué de presse

des fédérations et les associations d'action sociale de la région Centre-Val de Loire

CRISE DES METIERS DE L'HUMAIN – L'ENJEU DU PRENDRE SOIN Nouvelle mobilisation en région Centre-Val de Loire

pour la conférence de presse du mardi 27 septembre 2022 à 14h30
à l'ESAT de Boigny sur Bionne (45760), rue de la Motte aux Saulniers

En région Centre-Val de Loire, plus de 39 000 professionnels accompagnent, sans relâche, les personnes en situation de vulnérabilité à domicile ou en établissement. Ces professionnels accomplissent au quotidien leurs missions avec passion et esprit de responsabilité.

Malheureusement, les établissements et services sociaux, médico-sociaux et de santé associatifs font face à une insuffisance de professionnels, du fait des difficultés pour recruter et conserver les salariés. Pourtant, la diversité des opportunités professionnelles à saisir au sein d'un secteur porteur de sens, de valeurs de solidarité et d'inclusion, et qui contribue pleinement aux dynamiques d'emploi locales est un atout fort. Nous réclamons donc, comme nous l'avons fait fin 2021 alors que la situation était déjà dégradée mais bien moins qu'aujourd'hui, des moyens adaptés. Il nous faut des professionnels en nombre suffisant, qualifiés, et correctement rémunérés.

Nos structures mettent tout en œuvre pour honorer leurs missions et favoriser l'attractivité des métiers de l'humain. Mais si la situation perdure, elle va nuire à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement apportés à des enfants, des personnes adultes, pour certaines en perte d'autonomie, en situation de handicap, d'exclusion, auxquels la société doit des conditions dignes.

Un enjeu majeur pour nos structures : la cohésion sociale de la société

Les responsables associatifs, les personnes accompagnées et leurs familles alertent depuis plus d'un an sur les dangers que font peser les inégalités salariales entre professionnels. Ces inégalités dégradent le climat social des organisations et exacerbent les difficultés de recrutement au risque d'aggraver une pénurie de personnel déjà importante.

Le gouvernement, depuis le début de la crise sanitaire, a octroyé des revalorisations salariales dans certains secteurs mais pas dans d'autres, créant ainsi des différences entre secteur public et secteur privé à but non lucratif (associatif), entre les champs de la santé, des personnes âgées, des personnes handicapées et le secteur de l'action sociale, ou encore entre les soignants et les autres professionnels indispensables (fonctions administratives, chauffeurs qui transportent les usagers dans les établissements...). Au sein d'une même association, certains salariés sont donc « oubliés », ce qui n'est pas justifiable compte tenu de l'engagement de l'ensemble des professionnels, et préoccupant dans le contexte inflationniste.

Dans une enquête IFOP de septembre 2022 auprès d'un échantillon représentatif de la population française, 69% des répondants pensent que les acteurs qui composent le secteur social et médico-social sont des établissements publics (gérés par l'Etat ou les collectivités territoriales). Or la réalité est toute autre : ce sont les associations, c'est-à-dire le secteur privé non lucratif, qui assurent la grande majorité de l'accompagnement des plus vulnérables.

87% des répondants pensent que c'est un secteur fragilisé, et 79% qu'il est peu reconnu et peu valorisé par la société française et les pouvoirs publics. C'est une réalité. A titre d'exemple, un aide-soignant gagne 1 600 € nets par mois en moyenne dans les associations de nos réseaux. A niveau de compétence égale et avec une ancienneté de cinq ans, il gagnerait 1 900 €, soit 300 € de plus, s'il travaillait au sein de la fonction publique. C'est une différence considérable qui n'est pas justifiée par une différence de compétences ou de missions.

Les acteurs privés à but non lucratif se mobilisent pour soutenir leurs salariés

Face à l'urgence d'agir pour permettre aux associations du secteur social, médico-social et de la santé d'assurer pleinement leurs missions auprès des citoyens les plus fragiles de notre région, nos huit organisations – APF-France Handicap, ARPEP, CNAPE, FAS, FEHAP, Nexem, UNAPEI et URIOPSS – se mobilisent en région Centre – Val de Loire, dans le cadre d'un mouvement national, le mercredi 28 septembre 2022.

Cette mobilisation régionale a pour objet de mettre en exergue la nécessité d'un accroissement cohérent des rémunérations et d'une véritable reconnaissance des professionnels et des associations d'action sociale, médico-sociale et de santé pour garantir des accompagnements et des soins de qualité. Il en va de la cohésion sociale dans notre pays, alors que les besoins vont aller en augmentant, avec le vieillissement de la population et les difficultés économiques auxquelles doivent faire face de plus en plus de nos concitoyens.

Contacts presse :

M. Johan PRIOU (URIOPSS CVL) : j.priou@uriopss-centre.fr / 06 79 82 09 48

M. Jean DE MONTCHALIN (UNAPEI CVL) : j.de-montchalin@orange.fr / 06 74 89 61 43

M. Blaise GBAGUIDI (Nexem CVL) : blaise.gbaguidi@pep45.asso.fr / 06 75 55 44 95

Mme Angélique BRILLARD (FEHAP CVL) : centrevaleloire@fehapa.fr / 06 07 95 85 20

Mme Séverine DEMOUSTIER (FAS CVL) : severine.demoustier@federationsolidarite.org / 06 76 81 85 55

M. Nicolas BOIGEAUD (CNAPE CVL) : n.boigeaud@cnapa.fr / 06 25 73 55 97

André REMBERT (Association régionale des PEP) : andre.rembert@arpep-cvl.fr / 06.67.51.70.27

M. Pascal USSEGLIO (APF France Handicap) : pascal.usseglio@apf.asso.fr / 06.89.50.21.09

QUI SOMMES NOUS ?

Nos Unions et Fédérations regroupent le secteur associatif social, médico-social et sanitaire qui représente, en région Centre-Val de Loire, plus de 39 000 salariés et près de 1 500 établissements employeurs.

- APF France handicap, association de personnes en situation de handicap : 1 200 adhérents et 40 dispositifs, établissements et services médico-sociaux présents sur la région
- ARPEP : 7 associations présentent sur la région et accompagnant 7 000 jeunes ou adultes en situation de handicap à l'aide de plus de 140 dispositifs médico-sociaux
- CNAPE, pour le champ de la protection de l'enfance
- FAS, Fédération des acteurs de la solidarité : 30 associations en région CVL œuvrant dans le champ de la lutte contre la pauvreté et les exclusions et de l'insertion par l'activité économique
- FEHAP-Nexem (Axess) : 154 associations en CVL, qui emploient 18 500 salariés intervenant sur les secteurs social, médico-social, et sanitaire
- UNAPEI : 14 associations gérant 172 établissements et services accompagnant près de 6 000 personnes en situation de handicap
- URIOPSS : plus de 200 associations d'action sociale, médico-sociale et de santé en région CVL